d'embarras, parce que certaines coissures empêchent de passer le scapulaire par-dessus la têté et de le faire retomber sur les deux épaules, et que toute autre manière d'imposer le scapulaire faisait justement craindre que l'admission ne sût invalide.

Aussi le décret suivant de la Sacrée Congrégation des Indulgences, qui déclare que la réception est valide quand on impose le scapulaire sur une seule épaule, sera reçu avec plaisir:

Hodiernus Procurator Generalis Societatis Jesu sequentia dubia circa Scapularis Sacræ Congreg. Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præpositæ exposuit:

1. Plures sacerdotes, qui benedicendi imponendique Scapularia facultate gaudent, ea uni tantum humero et non circa collum fidelium imponent. Hic modus imponendi speciatim cum mulieribus et monialibus, quibus, ob capitis tegumentum, dificulter circa collum Scapularia imponi possunt, adhibetur......

Quare, in his omnibus ut secure procedi possit, sequentia dubia solvenda proponit:

- 10 Utrum uni tantum humero, et non circa collum, Scapularis impositio valida sic nec ne?.....
  - S. Congregatio..... rescripsit:

Ad 1um affirmative...

(26 septembris 1892).

## LES FETES DE L'ASSOMPTION

Ces fêtes destinées à célébrer à la fois les noces d'or du digne curé de cette paroisse, M. F. Dorval, et le soixantième anniversaire de la fondation du collège, dont M. F. Dorval est le supérieur depuis plus de 27 ans, ont été des plus brillantes. Favorisées par un temps vraiment exceptionnel, un magnifique rayon de soleil entre deux orages, elles ont réuni, dans un même sentiment de reconnaissance et d'affectiou, les anciens et les nouveaux élèves du collège de l'Assomption et tous les habitants sans exception de cette belle paroisse.

La touchante devise du collège: in amore fraternitatis était devenue celle de tous les assistants de ces fêtes. L'étranger luimême se sentait enveloppé par la chaude atmosphère d'affectueuse union qui animait cette foule de vieillards, d'hommes mûrs, de jeunes gens et d'enfants tous faisant trève à leurs sou-